

Article de presse

BBGI ESG Swiss Equities



Janvier 2019

Perspectives réjouissantes pour les indices suisses

Après un dernier trimestre 2018 particulièrement dominé par l'incertitude, les marchés financiers semblent s'être relevés en affichant de belles performances en ce premier mois de l'année 2019. L'actualité sur le terrain environnemental, social et de gouvernance (ESG) concerne les sociétés UBS, Crédit Suisse ainsi que Nestlé.

Les indices BBGI ESG Swiss Equities rebondissent en janvier

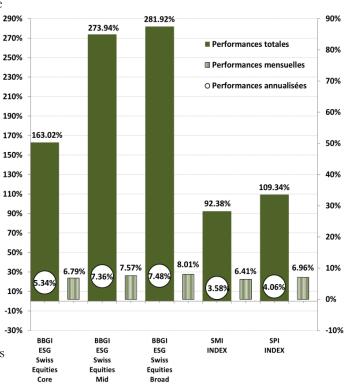
En janvier 2019, les marchés financiers ont clôturé le mois sur des résultats satisfaisants à contresens de ceux enregistrés le mois précédent. Malgré des facteurs d'incertitude encore élevés, les bourses mondiales affichent des performances positives en ce début d'année. Toutefois, un « hard brexit » ou une interruption des négociations sino-américaines pourraient venir ébranler la confiance encore fébrile des investisseurs et causer une forte volatilité sur les marchés.

La tendance est nettement positive au niveau suisse, les moyennes capitalisations clôturent sur une performance mensuelle impressionnante de +9.40%, représentant des opportunités de placements intéressantes grâce à leurs dividendes élevés après une phase de repli qui avait plutôt profité aux positions défensives. Les petites capitalisations affichent quant à elles une performance plus modérée de +3.99%. Les indices SPI et SMI enregistrent des rebonds mensuels similaires de respectivement +6.96% et +6.41%.

Après une année 2018 difficile pour les indices BBGI ESG Swiss Equities, tous terminent le mois de janvier dans les chiffres verts. L'indice « Core », composé des 20 premières entreprises suisses enregistre une hausse de +6.79%, l'indice « Mid », composé des 40 premières, affiche un résultat de +7.57% et l'indice « Broad », composé de 60 entreprises, clôture le mois de janvier sur une performance plus importante de +8.01% surperformant ainsi leurs indices de références.

En ce qui concerne les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance, l'actualité concerne ce mois les secteurs de la finance et de la consommation.

Performances des indices BBGI ESG Swiss Equities vs. SMI et SPI 12.1999 - 01.2019





Un ancien de Crédit Suisse souhaiterait affronter la justice américaine

Un ex-employé genevois de la banque suisse souhaiterait, avec deux autres anciens collègues faire face à la justice américaine. L'homme serait recherché pour son implication depuis 2011 dans les affaires de fraude des contribuables américains. Toutefois, Crédit Suisse aurait dès lors décidé de ne plus payer ses honoraires d'avocats.

Cet élan des anciens employés ferait suite au cas survenu fin 2017, dans lequel un ancien collaborateur d'une banque avait pu être acquitté de l'accusation qui pesait sur lui pour aide à l'évasion fiscale. Ce dernier avait alors été soutenu financièrement par son employeur à hauteur de 1.5 millions de francs suisse liés notamment aux frais de procès et aurait depuis retrouvé un poste dans la finance et une vie normale.

Cette situation est actuellement impossible pour ces anciens gérants qui ne peuvent plus aspirer à retrouver un emploi dans la finance ou à responsabilité sans avoir au préalable été innocenté par les tribunaux américains. Ils risqueraient s'ils étaient reconnus coupables, une amende se montant à 250'000 dollars ainsi que 5 ans d'emprisonnement au plus.

Ce changement de politique de la banque suisse serait dû à des honoraires trop élevés couplés à des perspectives de succès trop mince devant la justice. Toutefois, Crédit Suisse aurait à l'époque affirmé que les cas de justice de ses anciens employés seraient intégrés à une solution globale, pour laquelle la banque avait plaidé coupable et réglé 2.6 milliards de francs suisse. Elle aurait ensuite indiqué que l'accord qui avait été passé en 2013 obligeant les banques à prendre en charge les frais d'avocats de leurs collaborateurs poursuivis aux USA pour des échanges de données ne concernait pas le cas de ces trois collaborateurs car leur inculpation se serait produit en 2011, avant l'accord d'envois de données à Washington. Une procédure serait actuellement en cours aux Prud'hommes à huit clos.

Un ex-banquier de l'UBS accusé d'espionnage économique

Un ancien employé de l'UBS aurait été reconnu coupable d'espionnage et de blanchiment d'argent en janvier dernier par un tribunal suisse et condamné à régler des amendes et frais de justice s'élevant à plus de 125'000 francs suisses ainsi qu'à 40 mois de prison.

Cette affaire ferait partie d'un différend fiscal entre l'Allemagne et la Suisse au sujet d'avoir non déclarés. L'ex d'UBS aurait illégalement collecté et vendu des données fiscales de clients allemands aux autorités de Rhénanie-du Nord-Westphalie. Il aurait actuellement fui la Suisse afin d'éviter un procès et se serait vraisemblablement domicilié en Allemagne où il serait en sécurité au vu de la dimension politique qu'a prise l'affaire. Les différentes parties impliquées auraient pour l'heure refusé de commenter l'affaire ainsi que la possibilité d'une éventuelle extradition.

Nestlé dévoile son plan de lutte contre la pollution plastique

L'année 2018 a été ponctuée d'actions de lutte contre la pollution plastique pour la société suisse. En avril, elle annonçait son engagement à rendre l'ensemble de ses emballages recyclables ou réutilisables d'ici 2025, déclaration qui n'avait pas convenu à Greenpeace en raison du manque d'objectif clair. En octobre, elle signait un engagement mondial visant à l'élimination des déchets plastiques, puis en décembre elle créait « l'institut des sciences de l'emballage » pour promouvoir et développer des matériaux durables qui pourraient être utilisés comme emballages.

En janvier, elle aurait annoncé plus clairement les mesures qui seront mises en place pour respecter son engagement d'ici 2025. Ce programme, devrait débuter dès février 2019 par le remplacement de ses pailles en plastiques par d'autres matériaux recyclables tel que le papier en commençant par les produits « Nesquik » et « Smarties ». Nestlé souhaiterait également augmenter la teneur en PET recyclé de ses bouteilles à 35% d'ici 2025 au niveau mondial ainsi qu'à 50% aux Etats-Unis.